



**union nationale des
producteurs de pommes de terre**

Dossier de Presse

**8ème congrès de l'UNPT
Jeudi 3 février 2011
PARIS – Porte de la Chapelle**

- 1) Présentation du 8^{ème} Congrès UNPT - Paris
- 2) La pomme de terre, une production dynamique
- 3) Les actions et les propositions de l'UNPT

1) CONGRES UNPT DE PARIS – Porte de la Chapelle

PROGRAMME :

- 10h15 Accueil des Congressistes et visite des sponsors
- 10h45 Ouverture du Congrès par Mr Patrick TRILLON, Président de l'UNPT
- 11h00 **Rapport d'activités 2010 et orientations 2011**
Bilan de la dernière campagne et informations sur la campagne en cours
LMA - Position UNPT
Fécule - Etat des lieux et avenir de la filière
- 11h45 **Questions-réponses et échanges avec la salle**
- 12h15 **Intervention de Mr Jean-Bernard BAYARD, Secrétaire Général Adjoint de la FNSEA**
- 12h30 Pause-Déjeuner et visite des sponsors
- 14h30 **Table Ronde animée par Erik MASSIN (rédacteur en chef - Le Betteravier Français)**
Quelles évolutions attendre de la PAC dans les 10 prochaines années et quelles réponses pour les producteurs de pommes de terre ?
Mr Felicé ROMANO de la Commission Européenne
Mr Jean-Bernard BAYARD - Secrétaire Général Adjoint de la FNSEA
Mr Jean-Paul JAMET - Ancien Directeur Général du CNIEL
Un représentant du Ministère de l'Agriculture
Mr Patrick TRILLON - Président de l'UNPT
- 16h30 Discours de Mr Patrick TRILLON, Président de l'UNPT
- 16h45 **Intervention de Mr Bruno LE MAIRE (sous réserve de confirmation)**
Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire
- 17h15 Cocktail et visite des sponsors
- 18h00 Fin du Congrès

Localisation : PARIS – Porte de la Chapelle - SK, Le City Resort - www.skcityresort.com



56/58 AVENUE DU PRÉSIDENT WILSON
93210 SAINT DENIS LA PLAINE
01 49 46 93 93



PAR LA ROUTE

Périphérique, sortie Porte de la Chapelle.
Au rond point de la chapelle, prendre la direction St Denis la Plaine. (Ne pas s'engager sur l'autoroute A1). L'avenue du Président Wilson est la grande artère en sens unique qui mène au stade de France. Notre entrée se trouve juste après l'accès aux Magasins Généraux (cadastre).
Un Parking privé sur place est à votre disposition ainsi que d'autres parkings à proximité:
• Magasins généraux, 50 avenue du Président Wilson, Saint Denis
• Parking SAPP, porte de la Chapelle, Paris

EN METRO - EN BUS

Métro Ligne n°12, descendre au terminus station Porte de la Chapelle, sortir côté impair.
Depuis la sortie du Métro SK est à environ 5 minutes à pied ou utiliser le bus 153 ou 302 qui vous dépose à l'arrêt Proudhon situé juste à l'entrée du site.

PLAN D'ACCÈS PIÉTON



1 : sortie Porte de la Chapelle, Métro L 12, côté Impair
2 : suivre le panneau fléché bleu « Stade de France », tourner à droite et passer sous l'A1
3 : tourner à gauche dans l'avenue du Président Wilson, juste en face du « Suite Hôtel » et continuer tout droit jusqu'au SK LE CITY RESORT

PLAN D'ACCÈS



Pour tout renseignement sur le Congrès 2011 et pour les inscriptions, contacter l'UNPT :
Par téléphone : 01 44 69 42 40 - Par mail : unpt@producteursdepommesdeterre.org
Vous pouvez également retrouver les dernières informations autour du Congrès sur www.producteursdepommesdeterre.org

Quelles évolutions de la PAC attendre dans les 10 prochaines années et quelles réponses pour les producteurs de pommes de terre ?

Une campagne suit l'autre et ne lui ressemble pas. L'année dernière, les prix du marché libre étaient en berne, les négociations des conditions contractuelles étaient très difficiles pour les producteurs, le marché de la féculé était catastrophique. Il aura suffi d'une hausse du prix du blé, d'une sécheresse en juin et en juillet et d'incendies en Russie pour voir le marché se retourner.

Aujourd'hui, pour une même qualité de pomme de terre, les prix du marché libre sont multipliés par 4 par rapport à la campagne dernière.

Peut-on se permettre d'avoir de telles amplitudes ? L'exploitation agricole en France est-elle aujourd'hui armée pour faire face à ce nouveau défi de la volatilité toujours plus importante du prix des productions agricoles ?

La France, à travers la LMA et le projet d'obligation de contractualisation, tente de répondre à cette problématique : faire correspondre l'offre à la demande, trouver un accord préalable afin d'anticiper la production et la rémunération. Favorable à l'idée de parvenir à rapprocher les acheteurs et les producteurs, l'UNPT participe activement à la réflexion actuelle pour trouver un accord. Sur ce sujet, tout reste à faire et l'UNPT privilégie la voie du dialogue interprofessionnel pour parvenir à une évolution des pratiques actuelles.

Et qu'en sera-t-il au niveau européen ? La Commission a lancé le processus de réforme mais aujourd'hui, de nombreuses questions sont encore sans réponse.

- Quels instruments la commission européenne compte-t-elle mettre en place pour éviter cette volatilité ?
- Quelles seront les possibilités de négociations collectives pour renforcer le pouvoir des producteurs face à des acheteurs très puissants ?
- Gardera-t-on des moyens pour piloter des productions et, éventuellement, les soutenir ?
- Des interprofessions européennes remplaceront-elles une puissance publique défaillante ?
- Comment évolueront les DPU et le budget consacré aux paiements découplés ?

Telles sont quelques unes des questions qui seront abordées lors de la table ronde consacrée à la future réforme de la PAC.



2) La pomme de terre, une production dynamique

La filière pomme de terre en quelques chiffres

- 6,7 millions de tonnes produites
- Surface : 152 000 ha
- 16 600 exploitations professionnelles (source : SCEES 2008)
- Chiffre d'affaires : environ 1,2 milliard d'euros, soit 1/6 de la valeur des céréales – 1,5 fois celle de la betterave sucrière
- Premier exportateur européen : 2 060 090 t en 2009-10 contre 463 000 t en 1992-93

Près de 40 000 emplois dans la filière pomme de terre

- Plants : **2 500 emplois** parmi 60 collecteurs – expéditeurs
- Production : **28 000 emplois** (1,7 UTA / exploitation)
- Transformation : **3 500 emplois** parmi 2 féculeries – 20 usines de transformation
- Conservation – marché du frais : **5 000 emplois** parmi 300 entreprises de conditionnements, négociants ou coopératives

Production des pommes de terre de conservation 2010

D'après les enquêtes UNPT et les données du SCEES, les surfaces plantées ont été relativement stables entre 2009 et 2010. Les rendements 2010 ont été en baisse significative (42.8 t/ha en moyenne contre 44.9 t/ha en 2009). De fait, la production a diminué à 4 540 000 t contre 4 750 000 t en 2009.

| ANNEE | 2010 | | | | Evolution | 2009 | | |
|--------------------|----------------|--------------|------------------|---------------|----------------|--------------|------------------|--|
| | Surfaces (ha) | Rendt (T/ha) | Production (T) | Surfaces (ha) | | Rendt (T/ha) | Production (T) | |
| NORD PAS DE CALAIS | 37 600 | 44,7 | 1 680 000 | -1,8% | 37 400 | 45,7 | 1 710 000 | |
| PICARDIE | 28 000 | 44,6 | 1 250 000 | - 4,6% | 27 800 | 47,1 | 1 310 000 | |
| CHAMPAGNE ARDENNE | 11 300 | 47,0 | 530 000 | -7,0% | 11 600 | 49,1 | 570 000 | |
| CENTRE | 7 700 | 45,4 | 350 000 | -4,1% | 7 800 | 46,8 | 365 000 | |
| HAUTE NORMANDIE | 7 000 | 41,2 | 290 000 | -9,4% | 6 800 | 47,1 | 320 000 | |
| BRETAGNE | 3 100 | 25,5 | 80 000 | -11,1% | 3 200 | 28,1 | 90 000 | |
| ILE DE FRANCE | 2 600 | 42,1 | 110 000 | -8,3% | 2 700 | 44,4 | 120 000 | |
| RHONE ALPES | 1 500 | 25,2 | 35 000 | -12,5% | 1 500 | 26,7 | 40 000 | |
| ALSACE | 1 300 | 32,9 | 40 000 | -11,1% | 1 300 | 34,6 | 45 000 | |
| AUTRES REGIONS | 6 000 | 28,9 | 175 000 | -2,8% | 5 800 | 31,0 | 180 000 | |
| FRANCE | 106 100 | 42,8 | 4 540 000 | -4,4% | 105 900 | 44,9 | 4 750 000 | |

Sources: panel UNPT-CNIPT, Agreste



Une reprise de la consommation des ménages en pommes de terre fraîches

Les achats de pommes de terre sont cette année en progression. D'après le panel consommateurs CNIPT / Kantar Worldpanel, du 9 août au 26 décembre 2010, les achats augmentent de 3,5% par rapport à ceux de la même période un an plus tôt. En GMS, ils progressent de 3,4% (+7,2% dans les hypermarchés, -0,5% dans les supermarchés et -3,6% dans le hard discount). Dans les autres circuits (marchés, magasins spécialisés dans le frais,...), ils connaissent un essor de 4%



Un très bon démarrage du commerce extérieur des pommes de terre de conservation d'août à novembre 2010 :

Du 1er août au 30 novembre 2010, les exportations françaises de pommes de terre de conservation s'élèvent à 439 600 t contre 410 900 t du 1er au 30 novembre 2009 et 434 600 t du 1er au 30 novembre 2008.

En valeur, nous assistons à une excellente campagne car les exportations représentent aujourd'hui 103 millions d'euros contre 56 millions pour la même période l'année dernière. Et 73 millions il ya deux ans.

La demande risque de se faire encore plus importante d'ici à la fin de l'année, avec de nouveaux pays importateurs à l'achat dus aux faibles récoltes de l'année.

Production des pommes de terre féculières

La campagne 2009-2010 s'est déroulée dans des conditions climatiques qui ont permis de réaliser de bons rendements, dans des conditions de conservation généralement satisfaisantes.

Ces conditions climatiques et le travail qualitatif des producteurs ont permis de produire davantage de fécule que ce qui avait été contractualisé et d'approcher de près le 100% du contingent national, malgré les surfaces emblavées.

La productivité à l'hectare a été très bonne, en léger repli par rapport à la campagne précédente. La tare moyenne a été de 10.4 au niveau national, **soit près de 2 points de moins que la moyenne des 10 dernières années**. Mais c'est au niveau de la richesse que nous avons été le plus surpris car nous n'avions jamais obtenu de tels taux. En effet, alors que le barème plafonne à 23 pour le taux maximal de richesse féculière, la densité moyenne a été de 22.4, **ce qui montre que la très grande majorité des livraisons l'ont été à plus de 23 de richesse !** Malheureusement, le barème n'ayant pas été revu, la fécule correspondante n'a pas été payée au producteur.

Au niveau commercial, le début de campagne a été marqué par la baisse très forte du prix des amidons en général, suivant l'évolution du prix des céréales et de la fécule en particulier. En effet, la filière a été marquée par la baisse des activités liées à la crise financière et à ses répercussions sur l'économie réelle. Les industriels se sont alors livrés à une guerre au niveau des prix afin d'écouler leurs stocks liés à la bonne campagne de production et au niveau de richesse particulièrement élevé.

Ce marché s'est subitement retourné en fin de campagne suite à la remontée du cours des céréales. Le niveau des stocks de fécule étant alors bas au niveau européen, le prix de la fécule native n'a cessé de monter ces derniers mois.

3) Les actions et les propositions de l'UNPT



Les propositions de l'UNPT pour la Loi de Modernisation Agricole:

Dans un univers concurrentiel, avec une volatilité des prix toujours accrue et une moindre régulation publique, l'UNPT s'est efforcée d'avoir une réflexion sur le devenir de la production de pomme de terre en France. Pour l'UNPT, cet avenir ne peut se mettre en place sans une implication forte de l'ensemble des acteurs de toutes les filières.

L'objectif de cette réflexion est de favoriser le renforcement des filières, en frais, féculé et transformation.

1. Assurer une transparence des marchés, donner l'information aux producteurs
2. Améliorer l'organisation agricole en amont des producteurs
3. Favoriser la contractualisation
4. Travailler sur une évolution des possibilités de rémunération et donc des risques
5. Faire intégrer la gestion du risque climatique dans les contrats
6. Créer ou encourager des contrats tripartites
7. Discuter des schémas d'intégration
8. Améliorer les connaissances juridiques des producteurs

Dotation en DPU pour les pommes de terre de conservation

Depuis de nombreuses années, l'UNPT dénonçait les distorsions de concurrence entre pays et entre productions. Pour la première fois, l'année 2010 a vu l'ouverture des surfaces plantées en pommes de terre à l'activation de DPU mais a surtout permis de mettre en place de nouveaux DPU sur les surfaces non dotées. **Ainsi, tous les hectares déclarés par les producteurs de pommes de terre ont**

pu être dotés de 100 €/ha. Le principe est bon même si l'UNPT s'est toujours battu pour une dotation plus élevée, à hauteur de 300 €/ha.

Les hectares qui n'étaient pas dotés ont permis la création de nouveaux DPU alors que certains ont pu voir le montant global de leur enveloppe DPU augmenter.

Le bilan définitif de la mise en œuvre de cette disposition ne pourra être réalisé qu'au cours de l'année 2011. Même si toutes les revendications de l'UNPT n'ont pu être prises en compte, en particulier en ce qui concerne le montant de l'enveloppe globale à distribuer, les revendications syndicales constantes sur ce sujet depuis 2003 ont fini par être reconnues par le Ministère de l'Agriculture.



Préparer l'intégration de l'OCM féculé

Au grand désespoir des producteurs et des industriels, l'accord sur le bilan de santé de la PAC du 20 novembre 2008 marque la fin de l'organisation commune de marché pour 2012.

L'objectif de l'UNPT est de maintenir la production de pommes de terre féculières et de féculé en France à son niveau actuel dans les années à venir, et que les deux usines françaises puissent passer le cap difficile des 7 prochaines années.

Selon le règlement, toutes les aides aujourd'hui couplées vont devoir être découplées et réintégrées dans les DPU. Ces aides représentent plus de 15 €/tonne de féculé, soit près d'un tiers du niveau des paiements actuels. Les industriels féculiers seront-ils capables, dans deux campagnes, d'augmenter la rémunération des producteurs de ce montant ? La campagne actuelle nous laisse douter de cela.

Or, le coût de production d'une tonne de pomme de terre féculière étant de l'ordre de 55 €/tonne, il faut que le prix payé au producteur soit au moins au même niveau.

Pour pouvoir répondre à cet objectif, l'UNPT demande d'utiliser toutes les possibilités législatives qui sont aujourd'hui offertes dans le cadre des règlements de la PAC pour maintenir un lien entre les aides « découplées » en 2012 et la production de féculé d'ici la prochaine réforme de la PAC :

- **organisation renforcée des producteurs**
- **contractualisation pluriannuelle**
- **référence historique**
- **année de référence 2011**
- **référence sur les volumes contractés**
- **mise en œuvre de l'article 68 pour permettre de recoupler au moins 600 €/ha**

Mais pour permettre à la filière féculière européenne de développer de nouveaux débouchés et de maintenir son potentiel de production, **l'UNPT demande à la Commission Européenne de permettre la mise en place d'un système d'aides couplées lorsque le marché de la fécula l'exige.**

Ce système doit être mis en place pour la période 2012-2020 et le niveau d'aide doit être dégressif dans le temps.

Ne rien faire aujourd'hui, c'est promouvoir la production de fécula de pommes de terre en Chine, faciliter l'importation de fécula de manioc et demain, faciliter l'importation de produits bio-sourcés, diminuer ainsi la production agricole locale et par conséquent l'emploi dans l'agriculture et l'industrie. Le véritable enjeu des discussions actuelles est de positionner la fécula européenne sur le marché mondial de la chimie du végétal.

Préparer la PAC post 2013 : les propositions de l'UNPT

En 2013, l'Union Européenne doit avoir revu les règles de la Politique Agricole Commune. De part sa variété en terme de production, d'organisation et de débouchés, les producteurs de pommes de terre sont directement impliqués dans l'ensemble des mesures de la politique agricole commune. Il nous a semblé important de mettre sous forme écrite un cadre de propositions dont les têtes de chapitre pourraient être les suivantes :

1. Une PAC forte au niveau européen
2. Un large champ d'action – sécurité et sûreté alimentaire en Europe, énergie et chimie
3. Pour une politique de prix agricoles rémunérateurs
4. Une chaîne alimentaire qui doit rémunérer l'ensemble des acteurs
5. Pour une agriculture durable, qui concilie économie, environnement et social : un modèle européen exigeant qui légitime un soutien au revenu
6. Anticiper sur le dysfonctionnement des marchés

